

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 août 2021 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac.

Sont présents : M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4, maire suppléant
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Est absent : M. Lucien Mongrain, maire

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lise Roy Guillemette, maire suppléant de Trois-Rives. Nicole Léveill , directrice g n rale et secr taire-tr sori re, fait fonction de secr taire.

2021-08-102 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est propos  par Caroline Naud, appuy e par Judith St-Arneault et unanimement r solu, d'adopter l'ordre du jour tel que pr sent , avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

Approbation du proc s-verbal de la s ance du 5 juillet 2021

2021-08-103 Consid rant que les membres du Conseil municipal de Trois-Rives ont pr alablement pris connaissance du proc s-verbal de la s ance ordinaire tenue le 5 juillet 2021;

En cons quence, il est propos  par R jean Lahaie, appuy  par Judith St-Arneault et unanimement r solu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2021-08-104 **Mandat du maire de Trois-Rives**

Consid rant que monsieur Lucien Mongrain, maire, avait un motif s rieux et hors de son contr le de ne pas assister aux s ances du conseil municipal pendant 90 jours cons cutifs;

Considérant qu'il continuait, à distance, à mener certains dossiers et que son absence n'a causé aucun préjudice aux citoyens de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives décrète que n'entraîne pas la fin de son mandat, le fait qu'il ait fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs.

2021-08-105 **Nomination d'un substitut au maire en cas d'absence ou d'empêchement d'agir**

Considérant qu'en vertu de l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale, le conseil d'une municipalité locale doit désigner, parmi ses membres, un substitut au maire au sein du conseil de la municipalité régionale de comté, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives désigne Lise Roy Guillemette comme substitut au maire, si une telle situation se présentait.

2021-08-106 **Soumission Lalime & Frères inc.**

Considérant la soumission présentée par Lalime & Frères inc., en rapport avec le forage d'un puits destiné à l'arrosage de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac, au montant de 14 734,05 \$, incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu d'accepter cette soumission.

2021-08-107 **Patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac - Demande d'évaluation de coût à Construction Paul Béland**

Considérant le projet de reconstruction de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac, lequel serait éligible à une subvention dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure du gouvernement du Québec;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, de demander à Construction Paul Béland une évaluation de coûts en rapport avec ce projet.

Présentation d'un projet dans le cadre du Programme Fonds Régions Ruralité – Volet 2

2021-08-108 Sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives :

- Autorise la présentation d'un projet intitulé : *Alimentation en eau pour redonner à la population une patinoire extérieure (creuser un puits)*, dans le cadre du Programme Fonds Régions Ruralité – Volet 2, pour une demande de subvention de 20 000 \$;
- Désigne Nicole Léveillé, directrice générale, pour signer le protocole à établir avec la MRC de Mékinac.

Il est également convenu que la partie du montant non subventionné du projet sera partagé à part égale entre la Municipalité et le Service des loisirs Mékinac inc.

2021-08-109 **Dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu d'attester du dépôt du rapport annuel 2020 concernant l'application du règlement 2019-03 sur la gestion contractuelle.

2021-08-110 **Épreuve du dépliant de la carte routière de Trois-Rives**

Considérant la présentation de l'épreuve du dépliant de la carte routière de Trois-Rives par Oz Design;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu d'accepter le concept proposé.

2021-08-111 **Changement de date de la séance du conseil municipal du mois de novembre 2021**

Considérant qu'en vertu de l'article 148 du Code municipal, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier de ses séances diffusé en décembre 2020;

Considérant que le Conseil désire se prévaloir de ce droit en novembre étant donné qu'un scrutin pourrait se tenir le 7 novembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, de porter au 15 novembre 2021 19 h 30, la séance du Conseil municipal.

Un avis à l'égard de ce changement sera publié, conformément à la loi.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du Conseil savoir :

- Du ministre des Transports François Bonnardel qui nous informe qu'il accorde à notre municipalité une aide financière maximale de 74 738 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales, en y joignant le protocole de visibilité.
- De la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, qui nous informe que les gouvernements du Québec et du Canada ont pris la décision d'octroyer à l'ensemble des municipalités un important soutien financier afin de relancer l'économie dans les régions du Québec.

Elle nous annonce que dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, Trois-Rives recevra un montant additionnel de 161 517 \$, portant son enveloppe totale à 852 096 \$.

2021-08-112 Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 15 709,53 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Semaine du 27 juin, 4, 11 et 18 juillet.	8 709,06
Salaire urbanisme et zonage	Semaine du 27 juin, 4, 11 et 18 juillet.	1 087,01
Nancy Parisella	Service de conciergerie - Juillet	700,00
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation juillet	1 176,68
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation juillet	352,41
Caroline Naud	Rémunération et allocation juillet	402,41
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation juillet	402,41
Ninon Fortier	Rémunération et allocation juillet	402,41
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation juillet	402,41
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	508,76
Hydro-Québec	Électricité patinoire et garage	148,55

Pitneyworks	Rechargement postale	1 164,75
Xérox Canada ltée	Photocopies de documents	221,74
ADN Communication	Application WEB Alertes juin	30,93

2021-08-113 Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2021-08-114 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 2 août 2021 totalisant 32 987,67 \$.

Ministre du Revenu du Québec	Ret. et cotisations prov. CNESST juillet	6 037,26
Télébec Ltée	Service téléphonique	121,10
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	35,52
Grégoire Richard	Collecte ordures des lacs 3 ^e vers. de 6 et transport conteneur au Lac Dumont	2 150,00
Buromobil St-Maurice	Location toilette parc du Presbytère juillet	143,72
Hydro-Québec	Électricité Hôtel de ville	815,22
MRC Mékinac	Enfouissement de juin	8 523,32
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie, ch Lejeune, des Corbeaux, Lac-du-Missionnaire, de la Ferme	3 774,07
Rona	Matériaux pour étagère bibliothèque	420,89
Salaire journalier	Travaux au parc, fabrication étagère à la bibliothèque	437,51
Bad Boy Design	Fourniture de bureau, enveloppe de retour	287,44
Daniel Durocher électricien	Remplacement lumière à la caserne	505,89
Gilles Belleville	Paiement en trop de taxes	14,49
Normand Villemure	Paiement en trop de taxes	102,72
Jacques Dussault	Paiement en trop de taxes	630,75
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	56,64
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	13,44
Marie-Josée Jean	Frais de déplacement	57,60
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	12,48
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Claude Trudel	Travail à l'écocentre et déplacement juillet	253,80
La Capitale assureur	Assurances collectives août	1 282,87
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures- juillet	4 231,08
Coop de solidarité Mékinac	Produit d'entretien	24,31
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie, ch Lac-du-Missionnaire, Chemin Gros Bois, ch Lac-Mékinac	3 006,59

Paielement préautorisé

Régime retraite des employés Cotisations régime juin 1 370,50

2021-08-115 **Appui à l'organisme Mis-Mek-Communautaire – Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 2**

Considérant que l'organisme Mis-Mek-Communautaire projette d'exécuter des travaux relatifs au changement de deux quais installés au camping situé près du lac Mékinac;

Considérant qu'une demande d'aide financière en ce sens sera présentée par cet organisme à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 2;

Considérant que ce projet local doit préalablement être approuvé par le Conseil municipal avant d'être traité;

En conséquence, sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le Conseil municipal appuie l'organisme Mis-Mek-Communautaire dans sa démarche de demande d'aide financière auprès de la MRC de Mékinac et accepte que cette dernière lui octroie un maximum de 20 000 \$ à même l'enveloppe locale du Fonds régions et ruralité – volet 2.

2021-08-116 **Demande de soumission de Gilles Rousseau**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu de demander à Gilles Rousseau une soumission relative à l'installation de 4 pneus neufs sur le camion Ford de la municipalité.

2021-08-117 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Ninon Fortier appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.